



**DIALOGUE
ENTREPRISE - FINANCE
POUR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

2024

3
Plénières

8
Ateliers

58
Intervenants

Représentant la diversité des acteurs de la transition écologique en France : entreprises industrielles, finance, pouvoirs publics, ONG, recherche scientifique et apporteurs de solutions

+250
participants

30 % finance (investissement, ESG),
30 % entreprises (finance, RSE),
40 % autres parties prenantes
(ministères, consultants, chercheurs,
ONG, médias...)

DIALOGUE ENTREPRISE - FINANCE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Négociations aux Nations unies sur le climat, la biodiversité, le plastique, l'océan, rivalités USA-Chine-UE sur les filières et technologies bas-carbone... la transition reste un enjeu stratégique.

Côté européen, le Pacte vert entre dans sa phase de mise en œuvre. Dans ce contexte, entreprises et acteurs financiers sont confrontés au double défi de faire évoluer les modèles d'affaires et économiques pour intégrer les contraintes environnementales, ainsi que de trouver les solutions pour financer cette transformation. Pour sa troisième édition, le Dialogue Entreprise - Finance (DEFi) pour la transition écologique a invité à une journée d'échanges des représentants d'entreprises et d'institutions financières afin de partager et faire progresser les points de vue des décideurs sur une transition écologique intégrant l'ensemble des enjeux environnementaux et sociaux.

Ces actes s'adressent aux directions finance, investissement, RSE désireuses de s'informer, s'outiller et s'inspirer sur les actions possibles afin d'accélérer le financement de solutions et modèles d'affaires pour la transition écologique.

Colloque coorganisé par

Mécènes de l'édition



Mot des Présidents

Depuis maintenant plusieurs années, un consensus s'est formé parmi les acteurs politiques et économiques à l'échelle planétaire, sur la nécessité de répondre au défi de la transition écologique. Réussir cette transition nécessite une révolution industrielle et culturelle sur le plan mondial. Nous devons réinventer nos modes de production et en particulier nos sources d'énergie, mais aussi nos modes de vie. La transition écologique appelle également à repenser les politiques publiques. L'Europe a pris résolument la direction de cette transformation.

Cette transition écologique pousse à la création d'une nouvelle discipline de marché analogue à la discipline de marché financière qui s'est créée au début des années 80 et qui constitue le socle du fonctionnement actuel des marchés financiers. Pour cela, l'Institut de la Finance Durable s'est pleinement mobilisé afin de poser la première pierre de cette nouvelle discipline en proposant une standardisation de l'analyse extra-financière sur son volet climat et atténuation. Ces travaux se poursuivront pour intégrer progressivement les autres piliers de la transition écologique avec l'objectif de développer les moyens d'intégrer ces problématiques à des méthodes de reporting comptable et financier.

Cette transition appelle également les entreprises à réinventer leurs modèles d'affaires pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux. À cette fin, l'association française des Entreprises pour l'Environnement, à travers l'étude ETE 2030, a identifié des priorités d'action pour mettre la France et l'Europe sur une trajectoire crédible de transition écologique d'ici 2030. Cette vision d'une transition intégrant nombre d'enjeux en plus de celui du climat propose de penser nos sociétés et nos entreprises au prisme de la circularité, de la sobriété et d'un nouveau lien avec le vivant pour générer une prospérité compatible avec les limites de la planète et atteignant les objectifs de développement durable.

Après deux premières éditions dédiées à la biodiversité, l'édition 2024 de DEFi s'est voulue une nouvelle journée d'échanges de haut niveau pour contribuer au dialogue entre entreprises et acteurs financiers sur le contenu d'une transition écologique systémique, l'évolution des modèles d'affaires qu'elle nécessite, et les outils d'un dialogue entre financiers et entreprises efficace en ce sens.

Dans un contexte d'instabilité réglementaire, les actions volontaires des entreprises constituent un levier d'accélération de la transition. Ainsi, ce dialogue constitue un moment privilégié pour avancer dans cette réflexion commune de la Place. Il offre une plateforme d'échange sur les enjeux cruciaux de la transition écologique et de son financement.

Patrick Pouyanné
Président d'Entreprises pour l'Environnement

Yves Perrier
Président de l'Institut de la Finance Durable

Programme de la journée

9h	Accueil
9h30	Plénière d'ouverture Face aux défis de la transition écologique, un dialogue renouvelé entre entreprises et financeurs ?
11h	Ateliers (en simultané) Atelier 1 - Comment engager le secteur privé dans un parcours d'adaptation au changement climatique ? Atelier 2 - Quels futurs pour les plastiques dans un monde sobre, circulaire et décarboné ? Atelier 3 - Conférence Océan 2025 des Nations unies : la mer, carrefour des enjeux environnementaux ? Atelier 4 - Alignement des flux financiers sur le Cadre mondial de la biodiversité : de l'ambition à la mise en œuvre
12h30	Déjeuner
13h45	Plénière Actions volontaires des entreprises : quels rôles et quelle prise en compte par les investisseurs ?
15h15	Ateliers (en simultané) Atelier 5 - La finance, nouveau moteur de la transition écologique dans les entreprises ? Atelier 6 - Comment définir et financer une transition juste au sein des entreprises ? Atelier 7 - Usages de l'eau : comment porter et appliquer un nouveau narratif de consommation sobre ? Atelier 8 - Les biomasses au croisement des défis de la transition écologique ?
17h	Plénière de clôture Dialogue entreprises-financeurs : construire un langage commun de la transition écologique
18h	Cocktail

Sommaire

Plénière d'ouverture Face aux défis de la transition écologique, vers un dialogue renouvelé entre entreprises et financeurs ?	6
Atelier 1 Comment engager le secteur privé dans un parcours d'adaptation au changement climatique ?	10
Atelier 2 Quels futurs pour les plastiques dans un monde sobre, circulaire et décarboné ?	12
Atelier 3 Conférence Océan 2025 des Nations unies (UNOC) : la mer, carrefour des enjeux environnementaux ?	14
Atelier 4 Alignement des flux financiers sur le Cadre mondial de la biodiversité : de l'ambition à la mise en œuvre	16
Plénière d'après-midi Actions volontaires des entreprises : quels rôles et quelle prise en compte par les investisseurs ?	19
Atelier 5 La finance, nouveau moteur de la transition écologique dans les entreprises ?	22
Atelier 6 Comment définir et financer une transition juste au sein des entreprises ?	24
Atelier 7 Usages de l'eau : comment porter et appliquer un nouveau narratif de consommation sobre ?	26
Atelier 8 Les biomasses au croisement des défis de la transition écologique ?	28
Plénière de clôture Dialogue entreprises-financeurs : vers une vision partagée de la transition écologique	30
Messages clés	32

Face aux défis de la transition écologique, vers un dialogue renouvelé entre entreprises et financeurs ?

Discours d'ouverture

Yves Perrier

Président, IFD

Estelle Brachlianoff

Directrice Générale, Veolia

Denis Couvet

Président, Fondation pour la recherche sur la biodiversité

Table ronde

Avec la participation additionnelle de

Anne-Christine Champion

Co-Head of Global Banking and Investor Solutions, Société Générale

Sylvain Waserman

Président, ADEME

Modération

Nathalie Croisé

Journaliste

Yves Perrier

Il y a quelques années, les questions environnementales se cantonnaient à des sujets d'experts au sein de nos entreprises. Ces dernières années ont vu un investissement croissant de multiples acteurs, dont les entreprises et institutions financières.

Il y a aujourd'hui une nécessité claire de saisir l'opportunité de la transition écologique. C'est une révolution mondiale où les cartes sont rebattues : une opportunité de saisir de nouveaux marchés, de nouvelles préférences et comportements côté clients, tout en affirmant le rôle social de l'entreprise.

Dans ce nouveau contexte, les entreprises sont au cœur de la transition ; ce sont elles qui trouvent les solutions techniques pour combattre le changement climatique et pour s'adapter aux évolutions que nous n'aurons pu éviter.

L'Europe a pris résolument la direction de la transformation. En effet, la transition écologique apparaît comme une révolution industrielle et énergétique qui représente le grand défi de l'humanité au XXI^e siècle. Nous devons réinventer l'entièreté de nos modes de production et en particulier nos sources d'énergie. La transition écologique représente également une révolution des usages, qui appelle à repenser les politiques publiques, par exemple en matière d'infrastructures. Cette opportunité que représente la transition est maintenant un enjeu de compétition internationale : si l'Europe a été pionnière dans la transition écologique, les continents asiatique et américain sont eux aussi entrés dans une forte dynamique.

En ce qui concerne l'Institut de la Finance Durable, maintenant créé depuis deux ans, l'objectif est de coordonner et accélérer l'action de la Place financière de Paris en matière de finance durable pour réussir la transition écologique. C'est dans cette optique que l'IFD réunit en son sein des dirigeants d'entreprises, d'institutions financières et des pouvoirs publics.



La transition écologique doit être pensée comme un territoire de conquête industrielle par les entreprises et les institutions financières, qui doivent pouvoir s'appuyer notamment sur une volonté de puissance. Cette révolution

industrielle, comme toutes les révolutions, fera des gagnants et des perdants. N'oublions pas que c'est une compétition entre les États et que l'Europe a au moins autant d'atouts que les États-Unis ou la Chine.

Estelle Brachlianoff

Si le mouvement s'accélère au sein de nos entreprises, il ne faut pas oublier la dimension multidimensionnelle de la transition écologique : les enjeux sociaux, l'adaptation et la biodiversité sont indissociables de l'atténuation et doivent être abordés conjointement. Cela peut paraître vertigineux pour les entreprises, notamment en y ajoutant les enjeux géostratégiques et géopolitiques. Entreprises et financeurs doivent trouver collectivement les réponses à ces différents enjeux plutôt que de chercher à les opposer. Cela représente une question essentielle pour permettre à nos sociétés de prospérer.

Le rapportage extra-financier exigé par la CSRD ne doit pas être un simple exercice de production de rapport additionnel, mais doit plutôt nous permettre de réfléchir à ce que les entreprises peuvent faire de ces données et comment ces informations peuvent être utilisées afin de rendre nos modèles d'affaires plus robustes. La TFND représente également un instrument qui permettra aux entreprises de progresser en matière de biodiversité.

Les conclusions du rapport Draghi montrent que l'Europe semble avoir décroché au niveau économique et au niveau du pouvoir d'achat, mais il pointe aussi la nécessité d'une réindustrialisation de l'Europe qui serait compatible avec les limites planétaires, ce qui fait écho aux échanges de ce colloque.



Ce que nous disent les faits, c'est que le coût de l'inaction est plus important que le coût de l'action. Dans le cas de l'adaptation au changement climatique, ce ratio est d'environ 1 à 8. Les entreprises ne doivent donc pas attendre l'émergence de standards "parfaits" pour commencer l'exercice de rapportage extra-financier, identifier les matérialités et surtout agir.

Denis Couvet

Le rapport Nexus de l'IPBES explore la combinaison de cinq enjeux liés à la biodiversité, l'eau, la santé, l'alimentation et le climat. Ce rapport est révolutionnaire sur le plan scientifique, car il a demandé aux experts spécialisés sur ces différents enjeux de livrer un travail de rapprochement des recherches menées depuis des années par les cinq communautés scientifiques.

Le **Chapitre 3** analyse une soixantaine de *scenarii* à partir d'une analyse de la littérature scientifique. Les *scenarii* les plus intéressants semblent ceux qui parviennent à intégrer les cinq enjeux à la fois, plutôt que les *scenarii* «Climate First» ou «Food First». Le rapport montre que **les *scenarii* axés sur les synergies entre les enjeux sont les plus adaptés pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, du cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal et les Objectifs de Développement Durable.**

Le **Chapitre 5** analyse **75 (5x15) réponses, structurées selon ces cinq enjeux.** Elles sont regroupées en une dizaine de catégories allant de la conservation des écosystèmes à la consommation durable, afin de décroiser les approches sur ces thématiques. Une dizaine de critères permet d'évaluer la qualité de ces réponses, de l'acceptabilité sociale aux implications économiques et faisabilité technique, en passant par leur pouvoir transformateur.

Le rapport met également en avant les outils financiers élaborés et utilisés actuellement pour répondre aux cinq enjeux, en précisant les difficultés en termes d'accessibilité et de mise en œuvre ainsi que les pistes d'amélioration. Parmi les perspectives d'amélioration de l'environnement financier sont cités la comptabilité environnementale, l'internalisation des externalités négatives ou encore le retrait des «subventions perverses».

Enfin, le rapport propose une feuille de route pour réformer la gouvernance de ces enjeux en décroissant différents modes de gouvernance, afin de répondre simultanément à l'ensemble de ces sujets.



Le rapport Nexus de l'IPBES révèle que les approches actuelles, qui cloisonnent les différents enjeux environnementaux, engendrent souvent des inefficacités, voire des impacts négatifs sur d'autres entités, sur d'autres enjeux.

Anne-Christine Champion

Notre rôle en tant que banque consiste à apporter des solutions financières, performantes et responsables qui permettent de répondre aux enjeux de durabilité; cela suppose que nous innovions. Par exemple, Société Générale a récemment accompagné le projet de production d'acier bas-carbone en Suède porté par la société Stegra. Cet investissement a demandé de l'innovation dans la contractualisation financière. Nous engageons en fait un dialogue constant, renouvelé et nourri avec nos clients afin de comprendre leurs contraintes qui évoluent sans cesse.

Il nous faut conserver cette innovation qui représente un enjeu de compétitivité fort, voire, essentiel pour maîtriser le coût de la transition écologique en Europe. Pour cela, nous devons collectivement faire en sorte que ce coût soit le plus bas possible. La capacité d'innovation de nos entreprises se révèle d'autant plus importante que nous sommes projetés dans un environnement compétitif. L'exemple de l'énergie solaire, dont les coûts étaient très élevés au début et qui ont drastiquement réduit depuis, en est une illustration. Cela a été rendu possible par des innovations fortes de la part des industriels, des financiers et de différentes parties afin d'apporter sur le marché la meilleure solution technologique et arriver ainsi à ces niveaux de prix. Le rapportage demandé par la CSRD doit peut-être être appréhendé comme une opportunité pour l'Europe pour la rendre plus compétitive.

Sylvain Wasserman

La transition écologique peut être un différenciateur pour les entreprises françaises et européennes. L'ADEME met tout en œuvre pour que les entreprises puissent se saisir de cet avantage concurrentiel.

Lancée après la COP21 en 2015, la méthode ACT (Accelerate Climate Transition) est une évaluation développée par l'ADEME avec l'appui d'organisations internationales telles que le CDP et la World Benchmarking Alliance. Cette méthodologie aide les entreprises à créer et évaluer leurs plans de décarbonation. Elle attribue une note aux entreprises qui leur permet d'évaluer la solidité de leurs plans de décarbonation. C'est un outil scientifique développé dans l'objectif de pouvoir évaluer la crédibilité des business plans à répondre aux enjeux de la transition écologique. La robustesse de cette méthodologie peut également permettre de lutter contre le *greenwashing*.

L'ADEME a récemment signé une convention avec la Banque de France¹ qui renforce leur coopération autour de la mise en place d'outils d'analyse des plans de transition climatique des entreprises. Ce partenariat contribuera à la mise en œuvre de méthodologies d'évaluation des trajectoires climatiques des entreprises.

L'ADEME est également en train de développer une méthodologie sur la biodiversité, en coordination avec la communauté scientifique².

1 <https://www.ademe.fr/presse/communiqu%C3%A9-national/la-banque-de-france-et-lademe-renforcent-leur-partenariat-sur-act-et-lindicateur-climat/>

2 <https://actinitiative.org/fr/act-biodiversite/#:~:text=ACT%20Biodiversit%C3%A9%20est%20une%20m%C3%A9thode,la%20phase%20de%20d%C3%A9veloppement%20m%C3%A9thodologique>

Comment engager le secteur privé dans un parcours d'adaptation au changement climatique ?

Table ronde

Augustin Lion Atlan

Responsable du Pôle Méthodologie du Service Climat Entreprises, Direction du Programme Indicateur Climat, Banque de France

Marie Carrega

Cheffe du Bureau Adaptation au Changement Climatique, ministère de la Transition Écologique

Anne Guerrero

Directrice de la Délégation Transition Écologique, SNCF

Guillaume Poupy

Expert Transition Énergétique et Écologique, BNP Paribas

Modération

Lucie Pecqueur

Responsable Biodiversité & Adaptation, IFD

Enjeux & questions explorées

Quels sont les enjeux de l'adaptation au changement climatique et comment s'articulent-ils avec les enjeux d'atténuation ?

Dans quelle mesure l'adaptation est également un sujet crucial pour le secteur privé ? Comment adapter les activités économiques et financières à +4°C ?

Comment comprendre les freins et leviers au financement de l'adaptation ?

Chiffres clés

Premiers ordres de grandeur dégagés par l'ACE concernant le coût de l'adaptation (« Quels coûts de l'adaptation ? », 2024) :

Bâtiments : entre 1 et 2,5 milliards d'euros par an pour les constructions neuves, et 4,4 milliards d'euros par an pour l'adaptation des bâtiments existants afin de réduire leur vulnérabilité aux vagues de chaleur.

Transports : les travaux nécessaires pour adapter les réseaux routiers et ferroviaires pourraient coûter entre quelques centaines de millions et plusieurs milliards d'euros annuellement.

Agricultures : environ 1,5 milliard d'euros par an seront nécessaires pour déployer des mesures techniques visant à préserver les rendements des principales cultures agricoles

Pour aller plus loin

[PNACC 3](#) (publié le 10 mars 2025 après consultation publique)

[ADEME & EpE : En entreprise, comment s'engager dans un parcours d'adaptation au changement climatique ?](#)

[ClimateFIT](#) - programme de recherche sur le financement de l'adaptation en Europe

[Indicateur climat](#) de la Banque de France

[ACT Adaptation](#)

[Les travaux d'l4CE](#)

[Diagnostic adaptation Bpifrance-ADEME](#) destiné aux PME pour accélérer l'adaptation des chaînes de valeur

Synthèse des échanges

1. Le PNACC 3 permet au secteur privé de structurer ses démarches d'adaptation autour d'une trajectoire de réchauffement de référence

La France s'est dotée d'une trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) de + 4 °C d'ici 2100 au sein de son PNACC 3. Définie à partir du scénario tendanciel, elle doit servir de référence à toutes les actions d'adaptation menées en France. Plus largement, des mesures sont prévues pour accompagner les entreprises dans le PNACC 3.

S'adapter implique des priorisations à l'échelle des infrastructures territoriales, ce qui n'est pas sans risque et qui exige de la cohérence au niveau régional et européen (par exemple à travers les COP régionales qui mobilisent l'ensemble des acteurs du territoire).

Le Bureau d'Adaptation au Changement Climatique (BACC) rappelle le lien fort entre adaptation et biodiversité, et adaptation et gestion d'eau.

2. Les entreprises et institutions financières sont exposées à divers risques climatiques et peuvent mettre en place des actions « sans regret », adaptées à leurs activités économiques

Il est difficile de chiffrer le coût de l'adaptation à l'échelle d'une entreprise, mais cette incertitude ne doit pas empêcher d'agir.

Pour la SNCF, le sujet de l'adaptation consiste à préserver des infrastructures diverses aux durées de vie longues (ex. : trains, voies ferrées, gares) et protéger les personnes exposées aux aléas climatiques (collaborateurs, clients, commerçants). Cela implique de mettre en place des actions aux coûts différents par ordre de priorité. Par exemple : un entretien renforcé de la végétation sur les voies, la mise en place de stratégies de surveillance des risques, l'aménagement de zones tempérées dans les gares, l'aménagement d'infrastructures plus résistantes au changement climatique, des estimations de la baisse de l'activité et la hausse de la compensation voyageur.

Quelques ordres de grandeur permettent de se rendre compte des actions à entreprendre pour le groupe : 32 000 km de voies ferrées qui subissent les aléas climatiques avec ¼ du réseau ferroviaire en zone inondable, 3 000 gares sur le territoire ainsi que des milliers d'ateliers disséminés, des bâtiments tertiaires et des logements.

Du côté des banques, l'exposition au changement climatique se fait à travers le portefeuille d'acteurs qu'elle finance ce qui l'expose donc indirectement. La banque alloue les capitaux en fonction du niveau de risque des actifs, ce qui la pousse à prendre en compte des critères géographiques et sectoriels. Afin d'intégrer l'enjeu de l'adaptation, BNP Paribas se penche sur deux approches :

- **Top-down** : Comprendre le niveau d'exposition et les besoins des secteurs d'activités des portefeuilles (ex. : exposition à la chaleur, proximité de zones affectées aux côtes et aux rivières, dépendance aux services écosystémiques).
- **Bottom-up** : Engagement avec les clients sur la mesure des risques au changement climatique et sur la mise en œuvre et le suivi de leur plan d'adaptation.

Sur la partie **financement de projets dits « d'adaptation »** : il n'y a pas d'entreprises à ce stade qui sollicitent les banques avec des projets dits « d'adaptation », car le coût ne le justifie pas toujours. De plus, ces projets manquent souvent de rentabilité. Cela rejoint les premières conclusions du programme [ClimateFIT](#), dans lequel l'IFD est impliqué.

3. Des outils et méthodologies peuvent guider le secteur privé à s'engager dans une démarche d'adaptation

La Banque de France travaille sur un « indicateur climat » qui sera mis à disposition des entreprises à travers une plateforme gratuite lancée fin 2025. Cet indicateur permettra d'évaluer le niveau d'exposition aux aléas climatiques des principales entreprises. Ce travail s'appuie sur la méthodologie ACT de l'ADEME ainsi que les données de Météo France et permet de croiser les données de géolocalisation des établissements ainsi que les informations climatiques.

L'indicateur représente également un outil d'analyse qualitative du plan d'adaptation d'une entreprise en suivant la cohérence de ce dernier, les risques de maladaptation auxquels l'établissement s'expose, et la mise en œuvre d'actions concrètes.

Les entreprises ont besoin de méthodologies granulaires et précises qui soient adaptées à l'hétérogénéité des secteurs d'activité présents sur le territoire.

Quels futurs pour les plastiques dans un monde sobre, circulaire et décarboné ?

Table ronde

Sophie Bonnier

Head of Environmental Excellence & Circularity, Kering

François Clément-Grandcourt

Directeur Général Division Briquets, BIC

Côme Falque

Project manager – Innovative environmental assets, Removal Carbon

Khadija Khan

Head of Social Impact Finance, Société Générale

Nathalie Van den Broeck

Présidente, Surfrider Foundation Europe

Modération

Charlotte Migne

Directrice du Développement Durable, Suez

Enjeux & questions explorées

Quels enjeux sanitaires, environnementaux, économiques et sociétaux ?

Sobriété, économie circulaire, écoconception, réemploi, recyclage, etc. : quelles pistes ?

Comment les entreprises se mobilisent-elles pour agir contre cette pollution ?

Pourquoi et comment les investisseurs se mobilisent-ils ? Quels outils financiers ?

Chiffres clés

99 % des polymères sont d'origine fossile.

85 % des déchets retrouvés dans le milieu marin sont des plastiques (source : [ONU](#)).

La mode se plastifie : 68 % des matières premières utilisées pour la fabrication des vêtements sont des matières synthétiques (ex. : polyester, nylon, polyamide, élasthane) et artificielles (produits naturels transformés chimiquement) (source : [ADEME](#), 2022). Un adulte européen achète en moyenne 12 kg de nouveaux textiles par an (source : [ADEME](#), 2022), vêtements qui seront portés sept à dix fois avant d'être jetés ([Ellen MacArthur Foundation](#), 2019).

Dans les pays du Sud, 92 % des briquets sont utilisés dans le cadre de l'alimentation.

Pour aller plus loin

Avis du CESE « Vers un traité international sur la pollution par les plastiques : enjeux, options, positions de négociations », avril 2023.

Synthèse des échanges

1. Un enjeu sanitaire, environnemental et sociétal mondial

Surfrider Foundation Europe a rappelé que le plastique est un symbole de modernité qui a permis de nombreuses avancées, mais qui est issu de matériaux fossiles auxquels sont ajoutés des additifs, soulevant des questions sur leur impact sur la santé humaine (particules retrouvées dans le lait maternel, le sang, le cerveau, les poumons, etc.), et sur l'environnement (forte empreinte dans tous les milieux). C'est un problème mondial qui appelle à des actions globales avec tous les acteurs de la chaîne du plastique. Dans le cadre du traité international sur le plastique, en cours de négociation, la France et l'Europe défendent des objectifs de réduction de la production (chiffrés ou non).

2. Les entreprises mobilisées sur l'ensemble de la chaîne de valeur des plastiques pour en réduire la pollution

Pour BIC, l'enjeu majeur est le manque de connaissances environnementales sur les plastiques. Le groupe a ainsi travaillé sur l'identification du comportement de ses briquets dans la nature et de leur toxicité sur l'environnement. BIC soulève par ailleurs l'imprévisibilité croissante de la disponibilité des matériaux pour les entreprises, y compris le plastique. Il travaille donc à la simplification de la composition de ses briquets avec pour objectif de limiter le nombre de matériaux utilisés. La division briquet teste l'efficacité de cette méthode avant de considérer de la déployer plus largement.

Kering s'est rapprochée d'Earth Action pour calculer son empreinte plastique et ainsi mieux appréhender ses points de rejets dans l'environnement. Sur la base du type de polymères et de leur utilisation, des ratios de gestion de déchets et donc de fuites dans l'environnement sont attribués. Le groupe relève toutefois deux améliorations pour la démarche : prendre en compte la durée de vie des plastiques (notamment les plastiques à usage unique) et mieux distinguer le type de produit étudié pour l'attribution des ratios. Kering promeut par ailleurs la conception de produits durables, tant d'un point de vue intrinsèque en produisant des produits qualitatifs, que d'un point de vue extrinsèque (ou durabilité émotionnelle) ; et travaille sur le sujet de l'affichage environnemental dans le secteur du textile, pour que l'ensemble des dimensions de la durabilité y soit intégré.

Pour Removall Carbon, le rapportage est essentiel pour améliorer la transparence, ainsi que les connaissances des entreprises sur leurs produits et points de rejets de plastiques. En ce sens, Removall Carbon accompagne ses clients sur la mesure de l'empreinte plastique et participe à la création d'un standard *Plastic Protocol*, à l'image du *GHG Protocol*. Enfin, l'entreprise encourage ses clients à s'engager sur des programmes de réduction de leur empreinte plastique, notamment via le [Global Commitment](#).

Suez déploie les [contrats de performance des déchets ménagers et assimilés](#) conçus par l'ADEME qui se fondent non plus sur une rémunération basée sur un volume de déchets traités, mais sur des objectifs précis de réduction. Ce nouveau modèle de prévention et d'économie d'usage permet de réduire à la source les déchets produits et d'améliorer le tri et la valorisation des matières.

3. De nouveaux outils financiers pour développer la collecte et le recyclage des déchets plastiques dans les pays en voie de développement

La Société Générale a créé un instrument financier, le *Corporate-Backed Impact Bond* qui réduit les risques investisseurs dans le développement de filières de recyclage et surtout de collecte, dans les pays en voie de développement. Un premier partenariat a été conclu entre Unilever Nigéria et Bridges Outcomes Partnerships avec pour objectif d'aider l'entreprise sociale Wecyclers à développer la collecte des déchets plastiques au Nigéria.

Removall Carbon contribue au développement de crédits plastique pour aider au financement de projets de collecte et de recyclage dans les pays émergents : trois projets déployés au Kenya, au Mozambique et en Éthiopie. Ces mesures sont toutes complémentaires à d'autres actions déployées en amont par les entreprises.



Agir contre la pollution plastique :
un effort collectif



novembre 2024

epe
entreprise pour l'environnement

Rapport d'EpE « Agir contre la pollution plastique : un effort collectif », novembre 2024.

Conférence Océan 2025 des Nations unies (UNOC) : la mer, carrefour des enjeux environnementaux ?

Table ronde

Anne-Sophie Cochelin

VP CSR & Sustainability, CMA-CGM

Alexandre Marty

Head of Climate & Natural Resources, EDF

Anne-Leila Meistertzheim

PDG, Plastic At Sea

Clémentine Fischer

Sustainability Engagement Manager, AXA

Modération

David Laurent

Directeur de la Transformation écologique, Entreprises pour l'Environnement

Enjeux & questions explorées

Comment traiter des enjeux marins dans les entreprises : nouvelles opportunités de projets et de financements, liens terre-mer ? Quelle place de l'océan au regard des stratégies climat, biodiversité, ressources, eau ?

Quelles attentes et quels besoins des entreprises (cadre incitatif, financement, outils et technologies, data, coalitions internationales...), notamment vis-à-vis de l'UNOC ?

Quelles contributions et actions des entreprises et des acteurs financiers dans le contexte de l'UNOC ?

Chiffres clés

7e puissance mondiale, c'est le PIB de l'océan, s'il était un pays

90 % du commerce mondial est transporté par bateau

260 traités multilatéraux structurent la gestion des ressources marines

ODD 14 : L'objectif de développement durable « vie aquatique » souffre d'un important déficit de financement et est le moins mentionné dans les rapports d'entreprises

Pour aller plus loin

Publication EpE « La mer, nouvelle frontière pour l'environnement et l'économie », 2021

Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) - <https://www.unesco.org/fr/decades/ocean-decade>

Site officiel UN Ocean Conference 2025 - <https://sdgs.un.org/conferences/ocean2025>

Synthèse des échanges

1. Des besoins de science et de connaissances pour la décision

Couvrant $\frac{3}{4}$ de la surface de la Terre, l'océan est pourtant méconnu. La connaissance scientifique est plus que nécessaire pour faire face à la triple crise climat-pollution-biodiversité. Plastic At Sea mène des études scientifiques pour tester la toxicité et la biodégradabilité des produits ou matières premières en milieu naturel et ainsi fournir aux utilisateurs de matières plastiques, tel BIC Briquets, une meilleure compréhension de leurs impacts et des solutions à mettre en œuvre.

Dans le cadre de ses programmes de recherche et développement, en lien avec ses installations de production d'électricité sur le littoral, EDF contribue au programme Vigilife « Aires marines sentinelles » porté par l'Université de Montpellier et le CNRS. L'utilisation de l'ADN environnemental permet d'inventorier de manière précise et de suivre sur le long terme la biodiversité marine au droit de 13 sites le long des côtes en France métropolitaine, dont 3 sont localisés à proximité de sites EDF. Les premiers résultats sont en cours d'analyse et permettront de caractériser et comprendre les évolutions sur le long terme de la biodiversité marine en lien avec les changements globaux et évaluer l'influence des sites d'intérêt sur la biodiversité locale. Un nouveau cycle du programme est en cours de lancement, ouvert à la participation d'autres entités.

L'augmentation du trafic maritime mondial exerce une pression croissante sur les populations de cétacés. Pour réduire les collisions, CMA-CGM a noué un partenariat avec l'Institut Océanographique de Woods Hole afin de mieux connaître les trajectoires de migration des mammifères marins. Grâce à un réseau de bouées acoustiques, l'information sur la présence d'animaux est transmise directement aux capitaines, qui peuvent ainsi réduire la vitesse du bateau ou adapter leur route.

Assurer les nouveaux modes de propulsion maritime, et donc permettre la décarbonation du *shipping*, nécessite de comprendre les nouveaux risques. Le projet de recherche ARISE, auquel AXA contribue, vise ainsi à une meilleure compréhension des potentiels impacts du naufrage de navires propulsés à l'ammoniac. Suite à un partenariat avec le Cedre, centre d'expertise sur les pollutions accidentelles, AXA a également diffusé à ses clients un guide pour prévenir les pollutions de granulés plastiques « larmes de sirènes ».

2. La nécessité de travailler ensemble pour accélérer l'émergence et le passage à l'échelle des solutions de décarbonation

Trois grands leviers soutiennent la stratégie Net Zero Carbone en 2050 de CMA CGM : optimisation de l'efficacité des navires, optimisation des routes de navigation, changement de carburant. Ce dernier levier représente un investissement important de 18 milliards d'euros et des complexités réglementaires pour avoir 130 bateaux adaptés d'ici 2028. La dimension partenariale

est donc essentielle pour réussir cette décarbonation, embarquer les clients et répartir ces coûts, comme l'illustre le partenariat avec Nike pour relier avec une barge électrique l'usine au port de chargement.

L'éolien en mer est une source d'énergie décarbonée avec un fort potentiel pour électrifier un certain nombre d'usages, notamment grâce à sa compétitivité. La construction et l'exploitation des parcs *offshore* nécessitent cependant la mobilisation et la coordination de nombreux acteurs afin d'adapter les infrastructures portuaires, mais aussi les réseaux électriques.

Les objectifs de décarbonation d'AXA se situent au niveau des portefeuilles d'investissement et assurantiel. Cela implique de proposer des services de prévention et d'indication aux clients. AXA XL a développé une *data commercial platform* pour visualiser en temps réel les actifs et connaître rapidement les risques d'exposition, cette démarche de décarbonation devant aller de pair avec la préservation des écosystèmes.

Plastic At Sea indique que les nouvelles activités peuvent soulever des dilemmes : faut-il par exemple mettre du plastique pour protéger les infrastructures sous-marines ? Tester pour orienter le choix des matières est essentiel, car, si les données d'éco-toxicité des produits solubles existent, peu sont disponibles sur l'impact de dégradation du plastique sur la biodiversité marine.

3. Solutions et besoins pour l'UNOC

Coopération et réglementation internationale ambitieuse : L'avance de l'Europe en matière de réglementation du transport maritime peut créer des distorsions entre les transporteurs au niveau international. Lors de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2024, une coalition d'États (France, Danemark, Corée du Sud) et de grands armateurs (CMA-CGM, Maersk, MSC...) a appelé le secteur maritime à accélérer sa décarbonation. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des objectifs de l'Organisation maritime internationale (OMI) et du projet de taxe carbone, dont la redistribution établira un mécanisme de répartition financière entre transporteurs.

Mécanismes financiers : Un nouveau cadre de coopération aura besoin de mécanismes financiers innovants (*blended finance*, *blue bonds*...) pour rendre lisibles et attractives les opportunités d'investissements et les dé-risquer. Cela permettra aux investisseurs de s'orienter vers des projets à impact positif.

Appel à la collaboration : pour identifier, développer et financer des solutions nécessairement diverses, comme la production d'énergie décarbonée (ex. : e-carburant pour les navires), le développement de nouvelles matières biodégradables (ex. : béton à partir de coquille d'huître) pour réduire les impacts sur la biodiversité.

Place de la science : dans les processus politiques, notamment avec le lancement en juin de l'International Platform for Ocean Sustainability (IPOS), et pour informer les décisions des acteurs économiques sur les risques et opportunités.

Alignement des flux financiers sur le Cadre mondial de la biodiversité : de l'ambition à la mise en œuvre

Table ronde

Rachel Kolbe

Responsable de l'approvisionnement durable et des initiatives en faveur de la nature, Kering

Sophie Menard

Experte biodiversité, Global Consulting Director, ERM

Romain Julliard

Professeur, MNHN

Isabelle Combarel

CEO & Présidente du Directoire, Arkéa Capital

Camille Maclet

Responsable du capital naturel et de la biodiversité, BNP Paribas

Modération

Natacha Boric

Responsable des affaires publiques et de l'impact positif, Finance for Biodiversity

Enjeux & questions explorées

Quelles avancées sur les enjeux de financement de la biodiversité à Cali ?

Quel rôle peut jouer le secteur privé dans la mobilisation des ressources financières pour la nature ?

De quelle manière le financement de la protection et de la restauration de la nature peut-il devenir une opportunité pour les entreprises & institutions financières ?

Quels outils, initiatives et coalitions internationales rejoindre pour passer de l'ambition à la mise en œuvre ?

Chiffres clés

Les besoins de financements mondiaux pour la biodiversité : 700 milliards de dollars par an d'ici 2030, comprenant l'arrêt de 500 milliards de dollars de subventions néfastes et 200 milliards de financement pour la biodiversité.

Le Bloomberg NEF Biodiversity Factbook évalue le déficit annuel de financement de la biodiversité à 942 milliards de dollars. Selon le rapport, le financement de la biodiversité s'est élevé à 208 milliards de dollars en 2023, alors que le besoin annuel est estimé à 1,15 trillion de dollars.

Pour aller plus loin

[Cadre pour des marchés de crédits biodiversité à haute intégrité, IAPB](#)

[Programme Entreprises Engagées pour la Biodiversité, OFB](#)

[ACT Biodiversité de l'ADEME](#)

[Le dispositif des SNCRR](#)

[Kit Biodiversité pour les PME et ETI, Bpifrance & OFB](#)

[Les recommandations du Roquelaure de la Biodiversité](#)

[La Plateforme Entreprises & Biodiversité](#)

Synthèse des échanges

1. Une meilleure compréhension des risques, impacts et dépendances à la biodiversité permet aux entreprises et aux institutions financières de structurer leurs engagements en faveur de la nature

La CSRD permet d'apporter de la cohérence sur les questions environnementales au sein des entreprises, bien qu'il soit encore difficile de comptabiliser l'ensemble des impacts de leur chaîne de valeur, surtout lorsque celle-ci est implantée mondialement.

Pour Kering, le suivi de son empreinte terrestre permet de structurer sa stratégie biodiversité depuis 2020.

Pour Arkéa, l'accompagnement des PME dans leur transformation écologique est essentiel. Les éléments de langage doivent donc être adaptés afin de faire comprendre les enjeux environnementaux aux dirigeants tout en les aidant à monter en compétence sur ces sujets. Arkéa se concentre également sur la formation interne en recrutant des profils financiers et des profils scientifiques afin d'acquérir une compréhension plus fine de ces sujets.

Les coalitions volontaires sont également utiles pour mesurer les risques, impacts et dépendances des entreprises à la nature. Par exemple, BNP Paribas a rejoint le programme volontaire [Act4Nature](#) en 2019 qui lui permet de développer et structurer ses engagements. ERM a lancé en 2025 avec Salesforce, Nature Metrics et Planet la [NatureTech Alliance](#), qui vise à mesurer la biodiversité et à rendre compte de son impact. Les entreprises sont également incitées à la transformation par la mobilisation volontaire des institutions financières, notamment les 200 signataires du [Finance for Biodiversity Pledge](#), dont fait partie le Crédit Mutuel Arkéa.



COP16 : La Place financière de Paris demande un cadre plus clair et reste engagée en faveur de la biodiversité, IFD

2. Des solutions financières émanent afin d'aligner les flux financiers privés sur le Cadre mondial de la biodiversité

Concernant la COP16, il y avait une large représentation d'acteurs financiers privés en comparaison à la COP15 de Montréal, bien que les objectifs de négociation n'aient pu aboutir.

La structuration de fonds vers la nature permet de rediriger les flux financiers vers la protection et la restauration de la nature. C'est le cas du [Fonds Régénératif pour la Nature](#) développé par Kering, dont l'objectif principal est de convertir un million d'hectares de fermes et de pâturages en espaces d'agriculture régénératrice d'ici 2026 au sein des chaînes d'approvisionnement du secteur de la mode. Parmi les projets financés par le fonds se trouve le développement de 150 hectares de sainfoin (une légumineuse rustique) dans le Lot afin d'améliorer la biodiversité et soutenir l'élevage ovin. Le groupe BNP Paribas développe également des fonds thématiques pour la biodiversité.

En parallèle, d'autres innovations financières permettent d'attirer davantage de flux privés. À ce titre, les crédits biodiversité sont un levier intéressant, bien qu'ils portent encore le fardeau réputationnel associé aux crédits carbone. Les investisseurs sont soucieux de connaître les gains de biodiversité des projets de restauration dans lesquels ils investissent.

Selon le MNHN, il existe différentes approches pour mesurer les gains de biodiversité de ces projets :

- directe en faisant un modèle physique avec les paramètres du sol, par exemple ;
- indirecte en calculant le gain à partir de l'efficacité des pratiques mises en place. Cette approche reste la moins coûteuse et permet de renforcer la participation de la population locale au projet.

Le MNHN, la FRB et Carbone 4 ont par ailleurs signé [un accord de coopération scientifique sur les certificats biodiversité](#). L'objet de ce programme lancé en 2023 est de définir une méthode standard d'évaluation d'actions réputées favorables à la biodiversité s'appuyant sur un consensus d'experts.

Présentation d'initiative

Grégoire de Warren

Directeur adjoint du Secrétariat, IAPB

L'International Advisory Panel on Biodiversity (IAPB) est une *taskforce* franco-britannique lancée en 2023 sur les crédits biodiversité. L'alliance s'est organisée autour de 5 groupes de travail : **mesure, demande, offre, intendance, gouvernance**. Depuis son lancement, le panel a fait le choix d'une méthode fondée sur l'écoute, notamment des populations autochtones et des communautés locales à travers l'organisation de consultations successives et la mise en place d'un dialogue continu avec les scientifiques, les ONG, les entreprises et institutions financières ainsi que les porteurs de projets locaux. Le panel est composé de 25 personnes et les groupes de travail réunissent plus de 100 membres actifs.

Un crédit biodiversité peut être défini par un «Certificat qui représente une unité mesurée et fondée sur des preuves d'un résultat positif pour la biodiversité, qui est durable et qui s'ajoute à ce qui aurait dû se produire autrement» (Biodiversity Credit Alliance (BCA), 2024).

Les cas d'usage des crédits biodiversité sont multiples : contribution volontaire, compensation locale d'un impact direct sur la biodiversité, *insetting* afin de sécuriser la chaîne de valeur, crédit hybride (crédit carbone avec un *premium* biodiversité), etc.

Dans son Cadre pour des marchés de crédits biodiversité à haute intégrité, l'IAPB met en avant 21 principes développés avec la BCA et le World Economic Forum pour permettre l'émergence de ce marché. Ces principes doivent permettre d'assurer des résultats vérifiés pour la nature, de permettre l'équité et la justice pour les personnes et d'assurer la bonne gouvernance pour le marché. De plus, l'IAPB ne soutient pas le développement de marchés secondaires à ce stade.

L'IAPB a rassemblé un premier ensemble de plus de 30 pilotes qui donnent une indication tangible de l'état actuel du marché des crédits biodiversité et de ses perspectives de développement.

Présentation d'initiative

Patrick Deronzier

Directeur de projet financement de la biodiversité, ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires

Le cadre français pour les financements privés de la biodiversité se consolide dans un contexte d'accélération de l'érosion de la nature. Les objectifs de la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB) cheminent dans ce sens avec :

→ la réforme d'ici 2030 des dépenses publiques domma-geables à la biodiversité ;

→ l'accompagnement de l'engagement volontaire des entreprises en faveur de la restauration des écosystèmes, via le dispositif des Sites naturels de compensation, restauration et renaturation (SNCRR) et/ou des Paiements pour Services Environnementaux agricoles et forestiers.

La loi du 23 octobre 2023 « industrie verte » officialise la création des SNCRR, remplaçant le dispositif des Sites Naturels de Compensation, pour créer une offre de compensation écologique pour des porteurs de projet d'aménagement soumis à obligation de compensation. En parallèle, le dispositif permet aux acteurs publics ou privés de financer volontairement des projets (ex : contribution volontaire, mécénat, RSE, *insetting*). Les réglementations de rapportage (Directive CSRD, Art. 29 LEC) et le Règlement de Restauration de la Nature peuvent aussi inciter les acteurs à avoir recours à ce levier financier.

Les SNCRR s'appliquent aux sites naturels avec une biodiversité dégradée et un potentiel de gain écologique probable. Les travaux de restauration entrepris sur le site pourront apporter des gains de biodiversité mesurables en unités de compensation, restauration et renaturation (UCRR) qui pourront être vendus par le porteur de site ou utilisés par lui-même. Ces unités peuvent être vendues dès l'agrément du site et avant l'atteinte du gain écologique. Les UCRR ne peuvent pas être revendues et sont additionnelles.

L'État contrôle la qualité du projet de site par un agrément initial portant sur la maîtrise foncière du site, les travaux de génie écologique proposés, le gain écologique visé, la pertinence de localisation écologique, les mesures de sauvegarde en cas de défaillance et d'abrogation de l'agrément. L'État contrôle également l'effectivité des gains écologiques en coordonnant le rapport de suivi annuel d'acquisition des gains écologiques et de leur entretien, en suivant le site sur un engagement de minimum 30 ans, en coordonnant le comité de suivi des acteurs locaux.

Le Site naturel de compensation de Cossure est un projet d'expérimentation de réhabilitation écologique. Les travaux menés ont permis de recréer un espace naturel en transformant un verger intensif créé dans les années 80, en steppe semi-aride méditerranéenne. Cossure a obtenu le premier agrément de SNC par arrêté ministériel du 24 avril 2020. Deux nouveaux sites ont été agréés en 2024, dont un faisant partie des cinq projets pilotes annoncés par l'IAPB à la COP16.

La Commission européenne a également partagé sa volonté de créer un marché de « crédits nature » et s'associe au ministère de la Transition écologique et à l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour un projet de protection de zones humides via l'émission de crédits biodiversité.

Actions volontaires des entreprises : quels rôles et quelle prise en compte par les investisseurs ?

Dialogue

Jean-Dominique Siegel

Coéditeur, We Demain

Claire Tutenuit

Déléguée générale, EpE

Synthèse des échanges

Atteindre la neutralité carbone en 2050 signifie baisser les émissions de GES de 4,5% par an sur presque 30 ans, ce qui demandera une évolution significative des modes de vie. L'étude ZEN 2050 réalisée par EpE a, par exemple, montré qu'il faudrait, en matière de logement, limiter la surface à environ 80 m² pour une famille de 4 personnes.

Au-delà de la neutralité carbone, la transition écologique respectant les limites planétaires proposée par l'étude Étape 2030 de la Transition Écologique (ETE 2030) demande un travail conjoint entre les citoyens, les pouvoirs publics et les entreprises. Toutefois, il revient souvent aux pouvoirs publics de « donner le la », comme le montre l'exemple de l'interdiction de fumer dans les bars et restaurants, aujourd'hui largement acceptée socialement.

Le supplément ETE 2030 réalisé par We Demain illustre les 12 priorités de l'étude par des exemples concrets, tels que :

- la réimplantation d'activités industrielles « propres » en ville à Vénissieux, à travers la reprise d'un ancien site de Bosch pour accueillir 400 salariés issus de 20 start-up ainsi que l'écosystème associé, et ce alors que la distance domicile-travail a augmenté de moitié en 20 ans pour les habitants éloignés des grandes villes ;
- la rénovation d'un immeuble du 18^e arrondissement de Paris par un conseil syndical ayant permis, au bout de 6 ans, de passer de la classe E à B pour un coût de 25 000 euros par logement, dont la moitié financée par des subventions et aides ;

→ le plan d'investissement de l'entreprise Heidelberg Materials France dans la décarbonation de ses sites à hauteur de 650 millions d'euros, visant à pérenniser une offre des produits à la fois durables et suffisamment compétitifs en capitalisant sur les politiques publiques « vertes » (système de quotas carbone européen, achats publics favorisant les offres durables, etc.).

Les changements massifs exigés par la transition écologique ne seront possibles qu'avec le déploiement à grande échelle de tels engagements et actions volontaires. Des exemples inspirants et représentatifs des 12 priorités existent déjà.

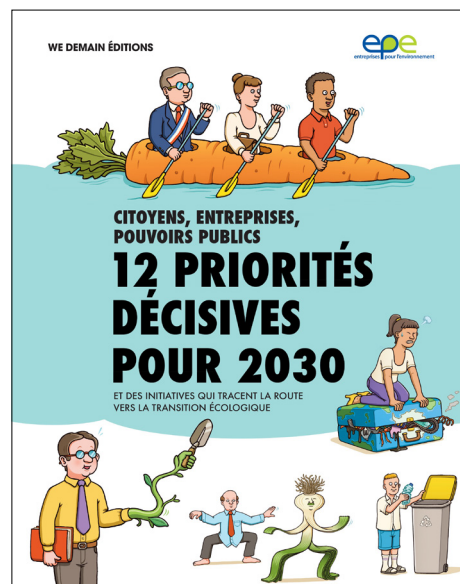


Table ronde

Éric Campos

Directeur de l'Engagement Sociétal,
Crédit Agricole

Catherine Chazal

Directrice RSE, AXA

Jean-François Coppenolle

Directeur des investissements Climat et
ESG, Abeille Assurances

Matthieu Maurin

Cofondateur, Iceberg Datalab

Arnaud Szymkowiak

Partner, ERM

Modération

Claire Tutenuit

Déléguée générale, Entreprises pour
l'Environnement

Discours de clôture

Humberto Delgado Rosa

Directeur Capital Naturel, Commission
européenne

Synthèse des échanges

Dans un contexte de réglementation et de normalisation croissantes, les initiatives volontaires jouent un rôle de différenciateur pour augmenter l'attractivité des entreprises auprès de leurs investisseurs. Ces démarches, parce qu'elles s'appuient nécessairement sur des plans d'action robustes et évalués par les parties prenantes, sont ensuite valorisables par ces acteurs.

Les récentes catastrophes provoquées par les inondations illustrent la dépendance des économies aux services écosystémiques — la régulation des crues dans ce cas — et la nécessité d'une transition intégrée pour mieux maîtriser les risques humains et financiers. En ce sens, l'adaptation au changement climatique constitue un premier exemple de la nécessité d'un dialogue entre parties prenantes sur le financement de solutions permettant à la fois la résilience des infrastructures et la préservation de la biodiversité.

Combiner les initiatives volontaires dans une optique de transition intégrée représente un atout supplémentaire pour les entreprises et fonds d'investissement. L'intégration de la biodiversité dans ces initiatives permet d'une part de mieux appréhender la complexité des relations entre différents enjeux sociaux et environnementaux et d'éviter les décisions contradictoires — et donc d'avoir un pilotage plus efficace; d'autre part, de contribuer à bâtir un profil financier plus spécifique à l'activité — et donc générateur de plus de valeur.

La réglementation sert de levier au développement des initiatives volontaires. Dans l'exemple de la CSRD, les entreprises pourront se différencier sur leur capacité à aller au-delà de l'exercice de conformité pour capitaliser sur les données à des fins de gestion des risques, de pilotage de la stratégie de transition et des investissements ainsi que de recherche d'opportunités. Il est attendu que les autres réglementations européennes récentes ou à venir (taxonomie, restauration de la nature, déforestation, SFDR, etc.) produisent des effets similaires.

Les enjeux de biodiversité se heurtent à l'absence d'indicateur unique et la difficulté de disposer de données fiables et localisées, tandis qu'une multitude de méthodologies existent pour la mesure du Scope 3 des émissions de GES. Les initiatives volontaires contribuent à structurer collectivement des standards robustes et opposables en matière de mesure pour l'évaluation et actions à travers différents leviers de collaboration entre acteurs: gouvernance scientifique et méthodologique, caractère global des certifications, audit des actions, existence d'un mécanisme de plainte, etc.

Les initiatives volontaires ont un impact positif réel sur les portefeuilles des fonds engagés, mais le passage à l'échelle se heurte à des dynamiques macro-économiques contraires. Si les entreprises se montrent dynamiques pour réduire leurs impacts, il demeure qu'elles s'insèrent dans un contexte de marchés, dont la demande et les usages actuels ont pour effet de surcompenser les efforts menés. Dans ce contexte, les acteurs financiers sont dans une recherche de compromis entre l'alignement avec les trajectoires de réduction des impacts et l'accompagnement au changement de modèles d'affaires dans un temps réduit. Leur action peut ainsi être complétée par le financement de solutions innovantes, notamment fondées sur la nature, contribuant à répondre aux différents enjeux.



Humberto Delgado Rosa

Il y a une influence mutuelle et vertueuse entre engagements volontaires des entreprises et réglementation. La COP16 Biodiversité a, par exemple,

montré l'appel d'un nombre croissant d'entreprises et institutions financières en faveur d'une réglementation permettant de soutenir leurs engagements volontaires pour la biodiversité. Ajouter la biodiversité au climat est complexe, mais sera un facteur différenciateur pour les entreprises.

Pour aller plus loin

Rapport 2024 « [Economic and financial impacts of nature degradation and biodiversity loss](#) » de la Banque centrale européenne : plus de 72 % des entreprises et 75 % des prêts aux entreprises dans la zone euro dépendent d'au moins un service écosystémique.

Global Risks Report 2024 du Forum Économique Mondial : à 10 ans, le changement climatique et la perte de biodiversité sont respectivement classés 1er et 3e risque.

Rapport OCDE « [Biodiversité et financement du développement 2015-2022 : Contribuer à l'objectif 19 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal](#) »

Rapport « [Guide on biodiversity measurement approaches for financial institutions 2024](#) » de la Commission européenne

[Net-Zero Asset Owner Alliance](#)

Fonds Objectif Biodiversité

[act4nature international](#)



La finance, nouveau moteur de la transition écologique dans les entreprises ?

Table ronde

Philippe Hermann

Directeur Finance Durable, Veolia

Laurent Bassi

Directeur Finance Durable, ING

Guillaume de Smedt

Deputy VP Sustainability, Air Liquide

Hadrien Hainaut

Responsable d'unité – Panorama des financements climat, Transition énergétique et prospective, I4CE

Clémence Sachot-Juhen

Head of Sustainable Finance, Société Générale

Modération

Sylvain Boucherand

Directeur Général, BL Evolution

Enjeux & questions explorées

Quelles conséquences, risques et opportunités du rapprochement constaté entre Finance et RSE ?

Quels mécanismes pour financer la mise en œuvre des plans de transition ?

Ces mécanismes de financement sont-ils suffisants pour répondre aux besoins considérables de financement ?

Chiffres clés

Les besoins de financement de la transition écologique en France se chiffrent à 60-70 Md€ par an d'ici à 2030.

Pour aller plus loin



Publication d'EpE « La finance, accélérateur de la transition écologique ? »



Publication de l'IFD « Plan d'actions pour le financement de la transition écologique »

Synthèse des échanges

1. Le rapportage est un exercice structurant pour les entreprises et les institutions financières afin d'identifier leurs impacts, risques et dépendances à l'environnement

Le langage financier seul ne suffit plus pour mesurer la performance des organisations, contrairement à ce qui a longtemps été pensé. L'extra-financier occupe une part grandissante.

Les obligations légales de rapportage sont l'opportunité d'accroître la résilience des chaînes de valeur d'une entreprise à travers une performance plurielle, un dialogue avec les parties prenantes et un alignement des décisions. La CS3D permet, par exemple, d'aller au-delà du rapportage puisqu'elle incite les entreprises au changement et à l'action.

Selon Veolia, les bénéfices de cette transition au sein des entreprises sont divers :

- l'arrêt du silotage des diverses fonctions et un nouveau dialogue permis avec les acteurs financiers ;
- l'harmonisation des indicateurs de performance ;
- le développement de la résilience de l'entreprise.

En parallèle, l'exercice de rapportage peut comporter des limites :

- les données remontées et disponibles sont sujettes à interprétation ;
- les étapes intermédiaires pour réussir ne sont pas toujours précisées ;
- il existe une tendance à la complexification et à la judiciarisation des rapports de durabilité.

Les entreprises doivent rester pragmatiques face à cet exercice, qui ne doit pas être appréhendé comme un « *tick the box* », au risque de ne pas transformer et adapter les modèles d'affaires.

2. Le rapportage permet la redirection des flux financiers privés en faveur de la transition écologique

La transition ne doit pas être perçue comme un supplément d'investissement mais comme une transformation totale de l'activité, c'est-à-dire une transformation de tous les investissements et de toutes les opérations selon I4CE.

L'argent public, essentiel afin de permettre le financement de cette transition, est cependant limité en termes de montant. Afin de solliciter davantage l'argent privé, les seuils de rentabilité des projets doivent être atteints. Pour cela, un arsenal de dispositifs est nécessaire afin de favoriser ces investissements.

Les dépenses d'investissement (CapEx) ne sont pas les seuls indicateurs pour regarder la transition amorcée par une entreprise. Les investisseurs n'accordent pas encore une importance suffisante aux dépenses d'exploitation (OpEx), qui sont tout autant cruciales.

Le financement de la transition requiert une vision à long terme ; toutefois, la difficulté réside dans le besoin de réconcilier valeurs financière et extra-financière, en trouvant un compromis entre rentabilité et résilience, dans les investissements à engager dès aujourd'hui.

Les financements de la transition ne diffèrent pas fondamentalement des financements dits « classiques ». Par ailleurs, la taxonomie sert de boussole aux investissements. Elle permet de connaître davantage ce qui peut être considéré comme « vert » ou non.

La majorité des banques de la Place de Paris ont pris des engagements afin de réduire l'impact de leurs financements et accélérer le financement de la transition.

Le rôle d'une banque est d'accompagner la transition des entreprises via la mise en place d'un engagement continu avec leurs clients afin de mieux comprendre leur stratégie de transition ainsi que leurs besoins et structurer des solutions de financement adaptées, notamment le financement de projet, le *derisking* de certains projets avec l'appui d'investisseurs publics ou encore la labellisation de produits spécifiques comme les *sustainability linked loans*.

Comment définir et financer une transition juste au sein des entreprises ?

Table ronde

Joachim Roth

Climate Policy Lead, World Benchmarking Alliance

Françoise Réfabert

Secrétaire de l'association SERAFIN et Directrice générale, Energies Demain

Matthieu Firmian

Analyste ESG, AXA Investment Managers

Carine de Boissezon

Chief Impact Officer, EDF

Grégoire Lussion

Responsable du NEST ("Network of Experts in Sustainability Transitions"), BNP Paribas

Enjeux & questions explorées

Comment définir une Transition Juste pour le secteur privé ?

Quels sont les secteurs économiques prioritairement concernés par la Transition Juste ?

Quels sont les leviers d'action à disposition des entreprises et institutions financières pour davantage structurer la thématique en interne ?

Comment la réglementation européenne sur la finance verte peut-elle favoriser la prise en compte de la dimension sociale dans la transition environnementale ?

Chiffres clés

Le risque d'inégalités sociales générées par la transition est perçu comme élevé par les Européens. 64 % y voient un risque d'inégalités. 55 % des Européens craignent que la transition énergétique ne fragmente davantage la société.

Enquête Ipsos – BNP Paribas – 2024

Pour aller plus loin

Les travaux du NEST ("Network of Experts in Sustainability Transitions")

Le benchmark Transition Juste de la World Benchmarking Alliance

Freins et leviers sectoriels au financement de la transition écologique : le cas de la décarbonation du bâtiment, IFD

L'initiative Climate Action 100+

Le Just Transition Financing Lab de la London School of Economics

Synthèse des échanges

Définition de la Transition Juste par l'Organisation Internationale du Travail : « rendre l'économie plus verte d'une manière qui soit aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décentes et en ne laissant personne de côté ».

1. La Transition Juste est basée sur le dialogue avec les différentes parties prenantes : les travailleurs, les fournisseurs, les communautés et les consommateurs

Dans le cas d'EDF, l'émission de Social Bonds au sein de PME dans des bassins d'emplois à fort taux de chômage a permis au groupe de conserver des filières et/ou d'en développer de nouvelles adaptées aux défis de la transition énergétique. EDF a également pris la décision de ne plus couper les clients qui seraient en défaut sur le règlement de leurs factures d'électricité. Enfin, l'entreprise échange avec les syndicats afin de mieux prendre en compte les besoins des collaborateurs (ex. : exposition aux vagues de chaleur) ainsi qu'avec les associations et entrepreneurs sociaux.

L'impulsion des pouvoirs publics peut aider à la mise en œuvre de démarches de Transition Juste au sein des entreprises.



La Coalition « Investors for a Just Transition », qui réunit 13 Asset Managers et Asset Owners, a publié une grille de sensibilisation des entreprises à la Transition Juste

2. La Transition Juste oblige les institutions financières à avoir une vision multisectorielle, qui reste hétérogène

Il existe des disparités en fonction des secteurs industriels dans la prise en compte de la Transition Juste : le secteur de l'énergie semble être le plus avancé, suivi par le secteur de l'automobile, qui rencontrent tous les deux des pertes d'emplois et donc aux fragilités sociales. Par exemple, des initiatives d'*upskilling* (pour le perfectionnement) et de *reskilling* (en vue d'une reconversion professionnelle) sont mises en place au sein des chaînes de valeur de ces secteurs afin d'accompagner les collaborateurs dans la reconversion de leurs compétences.

Le secteur de l'agroalimentaire est complexe, puisqu'il lie des enjeux de biodiversité et d'adaptation au changement climatique. BNP Paribas soutient par exemple McCain en Pologne dans l'accompagnement des agriculteurs vers de nouvelles pratiques d'agriculture régénératives.

L'outil du « **stewardship** » est un levier à disposition des actionnaires afin d'influencer une entreprise via le dialogue actionnarial. C'est notamment ce que met en place la Coalition des Investisseurs pour la Transition Juste lancée en 2021 et composée de 13 acteurs. Le dialogue entreprise – finance est clé dans la mise en place d'initiatives « Transition Juste » au sein de ces secteurs.

La notion de Transition Juste touche également l'enjeu du logement. Les dispositifs d'aide au financement de la rénovation des bâtiments peuvent être une solution, notamment via des **subventions à la rénovation**. Afin que ces dispositifs bénéficient aux personnes les plus précaires, ces subventions doivent s'adresser à des populations ciblées. L'éco-prêt à taux 0 (« éco-PTZ ») ou les mécanismes de **tiers-financement** sont aussi des outils financiers permettant aux ménages d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique.

Le travail des **associations** permet aussi de sensibiliser les populations à ce sujet. C'est le cas de SERAFIN (SERvices territoriaux de Rénovation : Accompagnement et FINancement), qui regroupe les sociétés de tiers-financement françaises et leurs partenaires.

Usages de l'eau : comment porter et appliquer un nouveau narratif de consommation sobre ?

Table ronde

Esther Crauser-Delbourg
Économiste et PDG Water Wiser

Marguerite Culot
Experte biodiversité, eau & circularité,
Groupe Caisse des Dépôts

Maud Tarnot
Directrice du Développement Durable,
Holcim

Tristan Mathieu
Directeur RSE France, Veolia

Modération
Sophie Ménard
Global Consulting Director, ERM

Enjeux & questions explorées

En quoi l'eau est-elle au cœur des problématiques environnementales ?

Un modèle de rémunération découplé des volumes est-il possible : quelle tarification, rentabilité, outils et incitations ?

Comment cela va-t-il transformer les relations avec les consommateurs et les collectivités locales ? Le nouveau narratif de consommation sobre fonctionne-t-il ?

Chiffres clés

97 % : part du territoire métropolitain concerné par des mesures de restriction à l'été 2022

1-10-100 : rapports entre le coût de l'eau au robinet, coût de traitement et impacts financiers pour l'entreprise en cas de manque

x2 : malus sur le coût d'achat de l'eau pour Veolia à Lille si l'objectif de réduction des achats d'eau n'est pas atteint

Pour aller plus loin :

[Plan sobriété eau](#) « pour une gestion résiliente et concertée »

[Eau France](#) : le service public d'information sur l'eau

[Eco d'Eau](#) : initiative collective rassemblant citoyens, pouvoirs publics, entreprises, associations autour des actions à mener pour préserver la ressource commune en eau

[CDP Global Water Report 2023](#) : étude réalisée auprès de plus de 3 000 entreprises, sur les risques et l'engagement des fournisseurs

Synthèse des échanges

1. La difficile perception des différentes valeurs de l'eau

La sécheresse de 2022 et les arrêtés de restriction associés ont été un électrochoc. Depuis, beaucoup d'entreprises ont renforcé stratégies et objectifs de réduction, mais de nombreuses questions restent ouvertes : prélèvement *versus* consommation, priorisation des sites et fournisseurs à risque, eau verte *versus* eau bleue...

La valeur de l'eau tient en effet davantage à l'usage, au lieu et au moment de sa consommation, plutôt qu'au volume concerné. Pour un distributeur et un gestionnaire d'eau, la création de valeur est la qualité de ce service.

Si l'eau se mesure et se paie au m³ – pour un prix inférieur au centime –, sa valeur n'est perceptible que lorsqu'elle manque et devient critique lors d'une pénurie. Le coût d'arrêt d'une usine est énorme. Quand le prix de l'eau reste bas, ce sont les restrictions qui coûtent cher. Aujourd'hui la valeur penche davantage vers les enjeux de dépendance (assureurs), que de rentabilité (investisseurs).

2. De nouveaux modèles économiques émergent

La métropole toulousaine a été la première à instaurer un tarif saisonnier, il baisse de 30 % en novembre, puis réaugmente de 42 % en été. En plus de ce « signal-prix », l'objectif est pédagogique. À Lille, Veolia a remporté un contrat inédit en s'engageant à une baisse des prélèvements, ainsi les résultats ne seront assis sur les volumes consommés. La réforme des redevances des agences de l'eau prévoit également leur modulation au regard des performances des services.

Les acteurs financiers peuvent faciliter ces changements de modèles. La Banque des Territoires a publié un guide sur la mise en place de paiements pour services écosystémiques (PSE). Ces PSE ont permis de limiter l'utilisation d'intrants agricoles autour des captages dans la région de Metz. La Banque des Territoires investit dans des projets de coopératives carbone (ex. : 300 k€ à la coopérative carbone de La Rochelle en 2023) et finance la restauration de zones humides, à l'image du Marais Tesdon dont l'objectif est de consolider des services rendus par la nature comme le stockage des eaux pluviales et la lutte contre les inondations (prêt au service public local de 1.8 M€ en 2022). En Espagne, Iberdrola a effectué un prêt à impact de 5,5 Md€ auprès de BBVA en y associant un objectif de 50 % de réduction de sa consommation et son score CDP.

Certains industriels incluent un prix virtuel de l'eau dans leurs décisions d'investissements. L'accès à l'eau rejoint alors d'autres critères comme le taux d'imposition ou la stabilité politique, cela a été le cas pour la giga-usine de STMicroelectronics à Berlin. En orientant son modèle vers la vente de m² et non plus de m³ de béton, Lafarge contribue ainsi à l'atteinte de ses objectifs de réduction de l'intensité hydrique (-15 à -33 % d'ici 2030).

3. Le travail avec les parties prenantes permet de diminuer les risques

Le travail avec les parties prenantes est essentiel pour diminuer les risques. Selon le CDP Water, 50 % des entreprises engagent leurs fournisseurs sur ce sujet. Ils sont nombreux à cartographier les risques parmi sites, chaîne d'approvisionnement ou portefeuille d'investissements. Assureurs et directeurs financiers sont aussi de plus en plus mis à contribution.

Ouvrir le dialogue avec les acteurs du territoire et les usagers de l'eau est essentiel. La plateforme Aquagir créée en 2023 par un collectif d'acteurs composés de l'Association nationale des élus des bassins (Aneb), la Banque des Territoires, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), le Cercle français de l'eau, France Water Team et l'Union des Industries et Entreprises de l'Eau (UIE), permet de connecter une multitude d'acteurs afin d'accompagner et accélérer des projets de gestion d'eau sur les territoires. Dans le bassin de la Durance, malgré des investissements conséquents de circularité et de réutilisation, les consommations industrielles restent critiquées en été. Par ailleurs, des actions non monétisées, comme le rôle dans l'écrêtage de crue en amont de Paris ou de réserves incendie jouées par certaines carrières, peuvent aussi faciliter l'acceptation.

Les biomasses au croisement des défis de la transition écologique ?

Table ronde

Pierre-Alix Binet

Responsable des affaires institutionnelles et réglementaires - La Banque Postale

Laurent-David Charbit

Coreponsable de la stratégie Private Equity dédiée à l'agriculture régénératrice, Tikehau Capital

Jérôme Mousset

Directeur Bioéconomie et énergies renouvelables, ADEME

Camille Poiroux

Head of Strategy, markets and partnerships, Engie

Romaric Roignan

Vice President Environment & Social Performance, TotalEnergies

Modération

Claire Tutenuit

Déléguée générale, Entreprises pour l'Environnement

Discours de clôture

Humberto Delgado Rosa

Directeur Capital Naturel, Commission européenne

Enjeux & questions explorées

Comment évaluer, prendre en compte et limiter les risques économiques et financiers des dépendances physiques aux biomasses ?

Au-delà du marché, quels mécanismes d'allocation des ressources entre les usages et quels modèles d'affaires pour structurer les filières ?

Comment apporter des garanties pour la protection de la biodiversité dans l'élaboration des projets industriels de la transition ?

Quel rôle de la finance pour accompagner les différentes filières en concurrence pour l'usage des ressources ?

Chiffres clés

sur la place des biomasses en France

22 % des émissions de GES proviennent du système alimentaire (source : « Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste », Haut Conseil pour le Climat, 2023).

20 % des énergies renouvelables sont produites à travers les biomasses agricoles ; ce total monte à plus de 50 % en considérant également la biomasse forestière (source : « Agriculture et énergies renouvelables : contributions et opportunités pour les exploitations agricoles », ADEME, 2018)

Pour aller plus loin :

Avis « Biomasse : enjeu stratégique de la transition écologique » de l'ADEME, 2024.

Avis « Quels besoins de gouvernance pour les différents usages de la biomasse ? » CESE, 2023.

Synthèse des échanges

1. Les entreprises de l'énergie face à des enjeux forts d'alignement entre une offre localisée et pérenne et une demande protéiforme

Pour TotalEnergies, la demande en biocarburants est amenée à varier selon les usages (véhicules légers, véhicules lourds, maritime, aérien) et les scénarios, constituant une source de complexité pour l'investissement dans des outils industriels. Il y a en effet un défi double de durabilité de l'approvisionnement dans un contexte de compétition d'usages (alimentaires pour la première génération de biocarburants, déforestation pour la deuxième génération) et sur les coûts (entre biocarburant et carburant conventionnel, mais aussi entre biocarburant européen et non européen). L'énergéticien vise à se fournir en Europe avec au moins 75% de matières certifiées issues de déchets. Pour cela, plusieurs partenariats de long terme ont été bâtis, aussi bien avec les fournisseurs de l'agro-industrie (SARIA, Avril) que les clients (constructeurs, compagnies aériennes) pour sécuriser des quantités achetées et vendues et développer une filière.

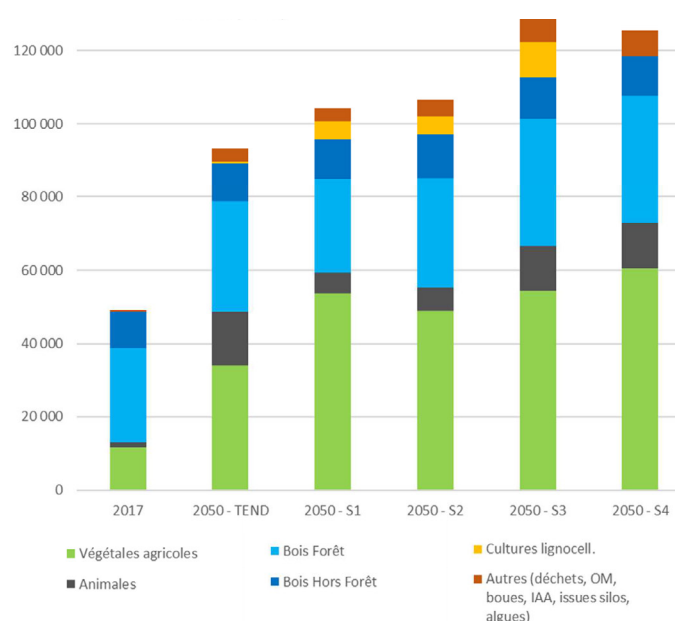
Engie rencontre des enjeux similaires de structuration d'une réponse à une demande en biométhane qui devrait être multipliée par 4 à 5 à horizon 2030 en France, tandis qu'un projet de méthaniseur met de 4 à 6 ans à se concrétiser. L'entreprise s'appuie sur deux leviers pour générer une production suffisante et prévenant la concurrence avec les usages alimentaires : le soutien aux changements de pratiques agricoles pour augmenter la disponibilité en matière première d'une part et la limitation volontaire à 10% de matière issue de culture énergétique dans les méthaniseurs (contre 15% imposés par la réglementation française), y compris dans des zones non soumises à la réglementation.

Du côté des pouvoirs publics, un Groupement d'Intérêt Scientifique (IGN, FranceAgrimer, INRAE, ADEME) a été établi en 2024 avec pour feuille de route la production d'un socle de connaissances communes ainsi que l'harmonisation et l'articulation des différentes bases de données sur les biomasses en France. Des trajectoires annualisées d'usage de la biomasse pour la décarbonation de l'énergie seront à créer en cohérence avec les objectifs de la PPE et de la SNBC en cours de consultation.

2. Le monde financier mobilisé pour créer les conditions d'un renouvellement de la relation des entreprises à la nature pour continuer à bénéficier des différents services écosystémiques

La Banque Postale a évalué les impacts et dépendances liés à la biodiversité de 4 portefeuilles de financement avec le Global Biodiversity Score de la CDC Biodiversité. Il en ressort notamment que 62% de l'encours de financement aux entreprises correspondent à des activités fortement ou très fortement dépendantes à au moins un service écosystémique (dépendance critique), notamment lié à l'eau. Le portefeuille Entreprises comprend des secteurs plus fortement dépendants à la biodiversité, notamment sur les activités directes (immobilier, construction, transports...). Pour encadrer ces secteurs qui présentent des enjeux importants de préservation de la biodiversité, La Banque Postale s'appuie sur des politiques sectorielles exigeantes qui ont pour objectif d'accompagner les clients dans la transition tout en renforçant la résilience de son bilan face aux transitions à venir (déforestation, pesticides, eau, etc.).

Tikehau Capital a créé un fonds commun avec AXA et Unilever pour accélérer la transition vers l'agriculture régénératrice. Ce fonds vise à investir sur toute la chaîne de valeur autour des agriculteurs et sur l'ensemble des filières : entrants (biocontrôle, biostimulants, etc.), équipements et opérations agricoles (irrigation et agriculture de précision...), ingrédients alimentaires et catalyseurs de changement (mesure et suivi de l'impact, amélioration de la transparence de la chaîne d'approvisionnement...).



Consommation de biomasse tous usages non alimentaires confondus (en ktMS) pour les scénarios Transition(s) 2050 ADEME

Dialogue entreprises-financeurs : vers une vision partagée de la transition écologique

Table ronde

Sandrine Bélier

Directrice, Humanité & Biodiversité

Laurent Berger

Directeur de l'Institut mutualiste pour l'environnement et la solidarité, Crédit Mutuel Alliance Fédérale

François Clément-Grandcourt

Directeur général division briquets, BIC

Discours de clôture

Anne Pointet

Vice-Présidente, IFD

Patrick Pouyanné

Président, EpE

Modération

Nathalie Croisé

Journaliste

Synthèse des échanges

Le rapport de la Banque centrale européenne indique que ce sont près de 3 millions d'entreprises européennes qui dépendent de manière critique des services écosystémiques, au point de potentiellement mettre à l'arrêt des secteurs entiers de l'économie. Cinq risques y sont identifiés : risque physique (aigu ou chronique), risque de transition, risque juridique et enfin risque financier. Selon la BCE, l'érosion de la biodiversité pourrait d'une part également contribuer à accélérer l'inflation et d'autre part contribuer à augmenter l'instabilité financière de l'Europe.

La stabilité économique, sociétale et géopolitique est considérée par l'ensemble des sociétés comme la première des priorités, car elle est fondamentale pour opérer la transition. Le développement durable reste tout de même bien souvent la deuxième priorité : il est donc essentiel que les acteurs soient capables de coupler ces deux enjeux et de démontrer la pertinence économique de la transition écologique.

La transition écologique et la réduction des risques précédemment cités ne peuvent s'opérer que sur la base d'un dialogue entre les parties prenantes pour orienter collectivement les investissements : d'une part, l'investissement public seul est insuffisant pour atteindre ces objectifs ; d'autre part, aucune banque n'a d'intérêt à être considérée comme 100 % vertueuse dans un monde où les dégradations environnementales se poursuivent. L'accompagnement financier ne sera réellement efficace que s'il s'inscrit dans une dynamique collective cadrée par des stratégies environnementales nationales et européennes.

Parmi les autres parties prenantes, entreprises et ONG ont déjà démontré leur capacité à dialoguer pour établir une vision commune de la transition. Les conditions de ce dialogue environnemental sont toutefois en train de régresser. Le contexte du secteur agricole est une illustration de cette tendance : alors que les agriculteurs sont fondamentalement favorables à une transition de leurs pratiques pour répondre aux enjeux de santé et de biodiversité, les parties prenantes sont de moins en moins invitées autour de la table dans le cadre des décisions politiques concernées. Il en résulte une confrontation entre enjeux économiques et environnementaux. Cet exemple montre l'intérêt d'une approche intégrée s'appuyant sur une conduite politique coordonnée et inclusive, une stabilité normative et un modèle fiscal et économique incitatif pour accompagner la transition.

Les effets du réchauffement climatique et de la dégradation de l'environnement sont des révélateurs supplémentaires d'inégalités préexistantes. Pour autant, il ne s'agit pas de surresponsabiliser les individus et les petites entreprises, *a fortiori* quand ils n'ont pas les moyens financiers du choix. Pour que cette transition soit juste, le monde financier doit donc être capable de les accompagner pour leur donner accès aux offres vertueuses. Cela passera notamment par la formation des collaborateurs pour qu'ils apprennent ce rôle d'accompagnateurs à la transition de leurs clients.

Anne Pointet

La transition d'une banque passe principalement par la transition de ses clients. Pour cela, des outils sont nécessaires pour consacrer ce dialogue à l'aide d'un langage commun, pouvant prendre plusieurs formes :

La forme réglementaire, par exemple à travers la CSRD, est nécessaire. Elle permet de normer le dialogue et les instruments de mesure, de clarifier et de quantifier une trajectoire de décarbonation.

D'autres outils sont développés par les financiers. Dans le cas de BNP Paribas, l'*ESG Assessment* permet, à travers des grilles de discussion et d'analyse, de comprendre le profil de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises clientes et comment cela se traduit en termes de besoins d'accompagnement. Grâce à ces outils, l'acteur financier peut proposer des conseils et des solutions adaptés pour faciliter la transition des entreprises clientes.

Enfin, face à la complexité des enjeux de la transition écologique, la formation des collaborateurs est le seul moyen de tenir de façon crédible ce dialogue stratégique avec l'ensemble des clients. Il est essentiel d'adapter le discours et l'appui en fonction de la taille, du secteur ou encore de la région du monde de l'entreprise à laquelle le financeur

s'adresse. C'est pourquoi BNP Paribas a créé, pour l'ensemble de ses collaborateurs, la *Sustainability Academy*, une plateforme unique d'accès à des modules de formation sur la finance durable.

Aujourd'hui, plus d'un tiers des nouveaux financements intègrent des critères extra-financiers, prenant en compte toutes les dimensions de la responsabilité sociale et environnementale. Ce nouveau paradigme ne fonctionne que si le financeur est capable d'offrir un avantage financier aux entreprises qui mettent en œuvre cet investissement durable.



Le secteur financier a bâti et consolide un langage commun sur la transition durable. La nécessaire décarbonation de nos économies ne nous éloigne pas mais nous rapproche. Nous avancerons de façon pragmatique mais résolue, en coalition avec l'ensemble des parties prenantes dont les acteurs économiques, les scientifiques et la société civile.

Patrick Pouyanné

Il est essentiel, dans un monde de plus en plus complexe, instable et incertain, que les entreprises et les acteurs financiers maintiennent le cap et continuent à travailler ensemble. Dans un contexte de questionnements très profonds sur la continuité et la compétitivité du modèle européen et de tentations de ralentir le rythme de la transition, le succès de ce colloque montre qu'il faut au contraire garder une ambition collective, de la constance dans les efforts pour éviter le *stop and go* extrêmement coûteux. La Chine est en train de donner un exemple au monde en matière de transition écologique en s'apprêtant à atteindre, contre toute attente, son pic pétrolier autour de 2026 grâce au développement massif de véhicules électriques et de camions à gaz naturel ou à hydrogène. Quand les moyens et les financements sont mobilisés à grande échelle, la transition se produit.

Le climat n'est qu'une partie d'une approche beaucoup plus large de la transition écologique. Cette dernière intègre l'eau, la santé, l'alimentation... mais aussi l'économie et le pouvoir d'achat. Or, tout le monde n'est pas égal devant la transition écologique. Il faut donc arriver à avoir cette approche intégrée. Le déploiement du *clean cooking* dans les pays émergents est illustratif des enjeux de cette la transition intégrée: il ne s'agit pas simplement de remplacer le charbon de bois par des bouteilles de GPL pour décarboner, il s'agit d'améliorer la santé des gens mais aussi de réfléchir à un mode de financement de ces solutions compatible avec les moyens des populations. Trois mots-clés qui peuvent s'appliquer à toutes les entreprises sont à retenir pour mettre en œuvre cette transition intégrée: sobriété et circularité comme leviers de création de valeur et de réduction de la

consommation de ressources, et relation à la nature pour en faire un partenaire et plus seulement chercher à en tirer parti.

La transition intégrée ne doit pas démultiplier les indicateurs clés à suivre. Le travail du décideur est de trouver des paramètres clés et les leviers sur lesquels se concentrer pour faire progresser l'ensemble de l'organisation, car le temps passé par les équipes en rapportage n'est pas utilisé pour agir. Il y a donc désormais un enjeu, de simplification et de stabilisation des outils réglementaires existants. La transition passe aussi par les collaborateurs dans chacune de nos entreprises et institutions. Nos collaborateurs sont aussi des citoyens: il y a donc un enjeu de les embarquer culturellement pour mettre en œuvre une transition juste. Le développement durable n'est pas qu'un problème d'experts de la RSE, c'est également celui des financiers, des acheteurs, des opérationnels, etc.



L'approche intégrée, c'est partager un langage et une vision commune entre entreprises et finance. On ne peut pas créer d'antagonisme entre finance et économie par une démarche de weaponisation de la finance qui conduirait le changement de modèle, car ce sont les entreprises qui, in fine, décident des investissements. Le monde financier doit apporter des financements pour que ces entreprises puissent mettre en place leurs solutions.

Messages clés

Atelier 1

Comment engager le secteur privé dans un parcours d'adaptation au changement climatique ?

La maturité des entreprises sur l'adaptation est encore hétérogène et dépend avant tout de l'exposition existante aux risques climatiques des entreprises.

La résilience absolue est utopique. Une stratégie d'adaptation suppose de mettre en place des « actions sans regret » afin de permettre une meilleure adaptation de certains actifs.

L'exercice du rapportage reste essentiel afin d'évaluer correctement l'exposition des entreprises aux risques climatiques et permettre la mise en place d'un plan d'adaptation cohérent.

La coopération entre acteurs (public/privé, entreprise/finance, territoriaux) est essentielle pour avoir une démarche d'adaptation efficace et cohérente.

Atelier 2

Quels futurs pour les plastiques dans un monde sobre, circulaire et décarboné ?

Les plastiques représentent des enjeux sociaux, environnementaux, sanitaires et économiques forts, et la pollution qu'ils représentent ne peut être appréhendée par une solution unique.

Il y a un manque profond de connaissances sur les impacts environnementaux et surtout sanitaires des plastiques. Les entreprises ont en ce sens un rôle majeur à jouer pour relever ce défi et mieux connaître leurs produits.

Il est essentiel de penser les plastiques en prenant en considération la totalité de leur chaîne de valeur.

Il faut travailler de manière cohérente et concertée sur les « 4 S » de la déplastification : Sobriété, Substitution, Simplification des formulations et élaboration d'une Stratégie réaliste.

Atelier 3

Conférence Océan 2025 des Nations unies (UNOC) : la mer, carrefour des enjeux environnementaux ?

Au cours des dernières décennies, le nombre et l'intensité des usages de l'océan (transport, énergie, pêche, matières premières...) ont considérablement augmenté. En conséquence, nos dépendances sociales et économiques à l'égard de l'océan se sont accrues, de même que nos impacts sur l'environnement marin, menaçant aussi la biodiversité marine et les services écosystémiques fournis.

Face aux particularités physiques complexes et méconnues du milieu marin, promouvoir et s'appuyer sur la science est incontournable pour identifier les opportunités et informer les décisions relatives au développement de l'économie de la mer.

La 3^e Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC) en juin 2025 à Nice est une opportunité pour porter les enjeux relatifs à l'océan et sensibiliser les parties prenantes internes et externes. Pour les entreprises, la collaboration entre acteurs sera essentielle pour développer et accélérer les solutions, tout comme la stabilisation d'un cadre réglementaire et financier.

Atelier 4

Alignement des flux financiers sur le Cadre mondial de la biodiversité : de l'ambition à la mise en œuvre

Le secteur privé a la responsabilité de réduire ses impacts sur la nature et d'aligner les flux financiers sur le Cadre mondial de la biodiversité. Malgré un bilan mitigé, la COP16 de Cali a vu une mobilisation historique des représentants d'entreprises et des institutions financières.

La CSRD structure l'alignement des entreprises sur le Cadre mondial de la biodiversité.

Les innovations financières telles que les crédits biodiversité peuvent permettre d'attirer davantage de flux privés pour la restauration et la protection de la nature. Toutefois ces crédits doivent respecter des principes de haute intégrité afin d'éviter les écueils des crédits carbone.

La diversification des profils (incluant le recrutement de profils scientifiques) au sein des entreprises et des institutions financières aide à acquérir une compréhension plus fine des enjeux de biodiversité.

Messages clés

Atelier 5

La finance, nouveau moteur de la transition écologique dans les entreprises ?

La transition suppose une transformation totale des activités des entreprises avec un « désilotage » des fonctions et un renforcement du dialogue entreprise - finance.

La question de la rentabilité est clé afin de permettre l'accélération du financement de cette transition par le privé. Pour cela, un arsenal de dispositifs peut être mis en place afin de favoriser les investissements privés.

Le financement de la transition exige de s'inscrire dans un temps long et de regarder l'ensemble des OpEx et des CapEx.

La CSRD représente une opportunité d'accroître la résilience des chaînes de valeur des entreprises.

Atelier 6

Comment définir et financer une transition juste au sein des entreprises ?

Afin de réussir la mise en œuvre de la Transition Juste, les entreprises doivent pouvoir prendre en compte la dimension multi-acteurs, multi-secteurs et locale de la transition.

La Transition Juste est une manière de projeter le futur du travail dans les entreprises, ce qui en fait un sujet stratégique. Elle doit être perçue comme une solution porteuse d'emplois dans les territoires.

Le rôle du régulateur et d'un cadrage public est essentiel dans la mise en œuvre des critères sociaux par les entreprises et institutions financières.

Le concept de Transition Juste ne peut être une justification au sein des entreprises pour ne pas transitionner. Le plan de transition climatique des entreprises doit s'articuler avec un plan de transition social.

Atelier 7

Usages de l'eau : comment porter et appliquer un nouveau narratif de consommation sobre ?

Les pénuries de l'été 2022 ont mis en exergue une nouvelle rareté de l'eau et renforcé la mobilisation des acteurs, notamment financiers.

L'approche risque est prédominante : beaucoup de travail est réalisé pour mesurer les impacts, les dépendances, l'empreinte eau.

La diminution des prélèvements réduit les vulnérabilités, mais, malgré de premières expériences, les modèles économiques peinent encore à intégrer ce bénéfice.

Les valeurs de l'eau pour la société sont fonction des usages. La multiplicité des usages rend essentiel le dialogue entre usagers ainsi que l'existence d'outils pour l'alimenter (mesure, priorisation, aides à la décision, gouvernance, etc.).

Atelier 8

Les biomasses au croisement des défis de la transition écologique ?

Il manque 40 à 70 % de biomasse durable supplémentaire pour répondre aux besoins de la transition énergétique en Europe. Deux leviers sont identifiés pour combler cet écart : mieux associer bioéconomie et économie circulaire ; innover pour développer une biomasse résolvant les problèmes au lieu d'en créer.

L'agroécologie est compatible avec une mobilisation supplémentaire de biomasse sans intensifier les systèmes de production, avec par exemple la valorisation des haies ou le développement des cultures intermédiaires. Par ailleurs, une agriculture régénératrice est plus résiliente au changement climatique que l'agriculture conventionnelle.

La transition de la biomasse énergie/matériaux est indissociable de la transition agroécologique. Elle s'inscrit d'une part dans un questionnement plus global des modèles de rémunération des agriculteurs (production alimentaire, d'énergie, mise à disposition d'espace, séquestration carbone, etc.) et d'autre part dans un enjeu de renouvellement et d'attractivité du secteur agricole (création d'emplois, appropriation de la nouvelle dimension de l'activité agricole, dialogue avec les parties prenantes pour le montage de projets).

Remerciements

Cette brochure est issue du colloque DEFi, Dialogue Entreprise – Finance, solutions et actions pour la transition écologique, organisé conjointement par Entreprises pour l'Environnement (EpE) et l'Institut de la Finance Durable (IFD), qui s'est tenu le 18 décembre 2024 et a rassemblé les principaux acteurs français dans les domaines de la finance et de l'environnement.

Les deux associations tiennent à remercier les mécènes de l'événement :

AXA • BIC Briquets • BNP Paribas • Engie • ERM • Kering • Société Générale • TotalEnergies • Veolia

Sont remerciés également les représentants des entreprises membres d'EpE et de l'IFD qui ont partagé leurs expériences et participé aux réunions de travail, ainsi que les scientifiques et représentants des pouvoirs publics ou d'associations.

Les deux associations remercient les intervenants et animateurs de leurs contributions reproduites dans cette publication, ainsi que leurs collaborateurs pour l'organisation de la manifestation et la préparation de ces Actes.

Réalisation des Actes et prise de notes

Emmanuelle Bluon (EpE), Ken Guiltaux (EpE), Alicia Lachaise (EpE), Nicolas Lancesseur (IFD), Vincent Burnand - Galpin (IFD), Chin Yuan Chong (IFD), David Laurent (EpE), Marie Marchand-Pilard (EpE) et Lucie Pecqueur (IFD).

Mise en page

Emmanuel Kormann (graphiste), Justine Dagorn (IFD) et Nathalie de La Falaise (EpE).

Coordination de l'événement et de la publication

Ken Guiltaux (EpE) et Lucie Pecqueur (IFD).

Entreprises pour l'Environnement

L'association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE), créée en 1992, rassemble une soixantaine de grandes entreprises françaises et internationales. Sa raison d'être, une seule planète et un monde prospère, résume la volonté de ses membres de conduire leur propre transition écologique et celle de la société et de construire un développement économique compatible avec les limites de la planète et socialement accepté, voire désiré. L'association est le partenaire français du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD).

Les publications et travaux d'EpE sont disponibles sur : www.epe-asso.org/publications-rapports

Institut de la Finance Durable

Créé en octobre 2022, l'Institut de la Finance Durable, branche de Paris EUROPLACE, a pour objectif de coordonner, fédérer et accélérer l'action de la Place financière de Paris pour la réalisation de la transition écologique et la transformation de l'économie vers un modèle bas-carbone et inclusif, aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris et les Objectifs du développement durable. Il rassemble l'ensemble des acteurs privés, publics et institutionnels de la Place de Paris et porte les positions de la Place au plan européen et international.

Les publications et travaux de l'IFD sont disponibles sur : <https://institutdelafinancedurable.com/publications/>



**DIALOGUE
ENTREPRISE - FINANCE
POUR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

2024

